

POLICE GÉNÉRALE.

(P. É.)

Passé-Port

à l'Étranger,

valable pour un an.

DÉPARTEMENT

d'Ille-et-Vilaine

Registre 1876

N° 2

SIGNALEMENT.

Agé de 26 ans
 taille d'un mètre 70 centimètres
 cheveux châtain foncé
 front découvert
 sourcils châtain foncé
 yeux verts
 nez moyen
 bouche moyenne
 barbe brève
 menton ordinaire
 visage ovale
 teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS :



Signature du Porteur :

L. M. M.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Passé-Port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Monsieur Joseph du Cantal,

requérons les Autorités civiles et militaires de la République Française, et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France, de laisser passer librement

M. Parvus, Léon
 natif de Glenat (Cantal)
 demeurant à St-Jorry (id)
 allant à Madrid (Espagne)

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-Port est valable pendant un an
 pour sortir de France.

Fait à Utrillac, le douze janvier mil huit cent
soixante-seize



Le J. du Cantal
 Secrétaire Général,
Miron

Prix du Passé-Port: DIX-FRANCS, DÉCIMES COMPRIS.